

COMPTE-RENDU
Réunion du conseil municipal en date du 7 JUIN 2022

- ✓ Présents : M. PALLEGOIX Thierry, M. CHAGNARD Paul, M. GRANGE Mickaël, Mme CANNARD Sophie, Mme CLERMIDY Christiane, M. SOLEILHAC, Stéphane Mme DUPRÉ Amandine, M. CLERC Jérôme
- ✓ Excusés : Mme Sandrine CHARVET-D'ALBERTO, M. RAVISSE Philippe, M. LALE-DÉMOZ Marcel.
- ✓ Date des convocations : 31 mai 2022
- ✓ Secrétaire : M. Mickaël GRANGE

➤ Le compte-rendu de la réunion en date du 14/04/2022 est approuvé à l'unanimité.

DM n° 1 : Sur le budget 2022, les dépenses imprévues en fonctionnement (compte 022) représentent 8.68 % des dépenses réelles, alors que le taux maximum autorisé est égal à 7.5 %. Il convient donc de rectifier cette erreur.

D'autre part, une délibération « provision pour dépréciation de compte de tiers » doit être prise, afin de couvrir tout ou partie des créances anciennes (supérieures à 2 ans) (exemple : loyers impayés). Le compte 681 « dotation provisions » doit être ouvert et provisionné.

- Le conseil municipal approuve la décision modificative n° 1 :

Compte 022 « dépenses imprévues en fonctionnement »	- 3 000.00 €
Compte 681 « dotations provisions »	+ 500.00 €
Compte 6061 « fournitures non stockables »	+ 2 500.00 €

SIEA « rapport annuel éclairage public » : Chaque élu a été destinataire du rapport annuel sur l'éclairage public 2021. Des anomalies sur 2 points lumineux ont été relevées, ce qui nécessitent une réparation. Il est également proposé la modernisation de quelques luminaires et une meilleure gestion des programmations d'allumage.

- Le conseil municipal décide de demander au SIEA des devis pour les réparations et pour la modernisation. Les propositions chiffrées seront discutées lors d'une prochaine réunion.

TRAVAUX « FERME DE LA FORÊT », M. le Maire informe les élus que les travaux de réhabilitation du site de la ferme de la Forêt ont commencé. Une déviation sera mise en place car une portion de la route sera coupée.

* M. Mickaël Grange demande s'il lui sera toujours possible d'accéder à sa parcelle pour faire les foins ► une demande sera faite au service concerné.

* Après les travaux, une partie de la route de la ferme de la Forêt sera limitée à 30 km/h.

TABLES POUR SALLE POLYVALENTE : Cette dépense avait été inscrite au BP 2022, 5 000 € au compte 2184. Chaque élu a pu prendre connaissance de l'offre promotionnelle du fournisseur SEDI ÉQUIPEMENT qui propose un lot de 20 tables 183*76 encastrables avec pieds pliables + le chariot de rangement offert.

- Le conseil municipal valide la commande de 20 tables, coloris blanc, avec chariot pour un montant TTC de 2 868.10 €
- Les anciennes tables en bois seront conservées pour être mise à disposition des utilisateurs du chapiteau ou pour être utilisées en extérieur.

SERVITUDE « ASSAINISSEMENT » Commune de COURTES/M. JACQUET. Lors du précédent conseil municipal, les élus avaient autorisé le maire à signer une convention de servitude relative à l'assainissement collectif et le poste de relevage qui sont implantés sur la propriété de M. Jacquet Maurice.

- Après renseignements pris auprès du service assainissement, Grand Bourg Agglomération titulaire de la compétence assainissement depuis le 01/01/2019 doit délibérer et rédiger cette convention. Cette demande a été transférée au service foncier de GBA pour l'établissement de la servitude.

DIVERS :

- M. le Maire informe les élus qu'il va relancer Me Bonneau pour la signature du commodat avec l'ACCA, et pour la signature de la vente du terrain avec Madame Duperrier.
- Les tours de garde du bureau de vote pour les élections législatives sont élaborés.
- Forum de l'alimentation mercredi 8 juin de 15 à 19 h à la halle de Mépillat à St Nizier le Bouchoux.
- GBA : conférence Bresse jeudi 23 juin à la halle de Mépillat à St Nizier le Bouchoux (T. Pallegoix / P. Chagnard / M. Grange). L'information sera portée à connaissance de Madame S. Charvet-D'Alberto si elle souhaite s'inscrire.
- GBA : Lors de la réunion du groupe de travail de la conférence Bresse « développement durable », il a été expliqué aux élus que les consignes de tri et la collecte des déchets vont évoluer pour être harmonisées sur tout le territoire de GBA dès 2023 et en 2024.
- Parc National Régional de la Bresse : Mrs Pallegoix, Chagnard, Grange vont s'inscrire à l'atelier du mardi 5 juillet 2022 de 14 à 17 h à la salle des fêtes de Varennes ST Sauveur.
- Marché de producteurs au GAEC P2MN vendredi 10/06/2022 de 16 à 22 h.
- Plafond de la salle polyvalente : 5 dalles seront changées par l'entreprise Poncin car certaines sont tâchées et d'autres présentent des fissures anormales.
- Des entrées gratuites à la piscine Carré d'Eau sont à disposition des élus. Sinon, elles seront données au comité des fêtes pour leur tombola.
- Prochain conseil municipal : mardi 12 juillet 2022.

Le Maire,
T. PALLEGOIX

